

COLMAR
|
MEYENHEIM
|
MULHOUSE

MEYENHEIM

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016

GRAND MARCHÉ AUX PUCES



organisé par
la Musique « Fraternité »
et le FootBall Club 1935
dans les rues
autour de l'Église

de 7 H à 18 H

Renseignements et inscriptions:

Tél: 07 68 40 11 38

à partir du 25/08/2016 de 19h à 20h
ou par courrier (voir ci-dessous)

Petit déjeuner, casse croûtes, frites/grillades, plat du jour et buvettes sur place
exclusivement assurés par les organisateurs!

Les emplacements seront numérotés au fur et à mesure des inscriptions.

Autorisation Commune de Meyenheim Arrêté N°18/2016 pour la Société de Musique de Meyenheim.

✂-----

TALON DE RESERVATION À COMPLÉTER INTÉGRALEMENT

Demande de participation au marché aux puces du 25 septembre 2016

NOM:.....PRENOM:.....

N°.....RUE.....TELEPHONE:.....

VILLE:.....CODE POSTAL:.....

NATURE DU STAND:.....

- Pour les particuliers: **10 € pour un emplacement de 5m (+ 10€ de caution par emplacement de 5m, restituée sur place si emplacement rangé et propre)**

PIECE D'IDENTITE (à emporter le jour même)N°.....

DATE ET LIEU DE DELIVRANCE.....

Propriétaire du véhicule immatriculé :

- Pour les commerçants autorisés : **25 euros les 5m ; 40 euros les 10m (+ 10 € de caution par emplacement de 5m)**

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE N°.....

DATE ET LIEU DE DELIVRANCE:.....

CI JOINT UN CHEQUE DE € (y compris caution) à l'ordre de: «Société de Musique Meyenheim» pour
___mètres. Talon à envoyer à : SOCIÉTÉ DE MUSIQUE FRATERNITE, 10 RUE DE L'ILL 68890

MEYENHEIM (ou à déposer dans la boîte aux lettres à la même adresse).

SIGNATURE:

Tout talon INCOMPLET ou NON ACCOMPAGNE du règlement (avec caution) ne sera pas pris en compte.

Imprimé par l'organisateur sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

COLMAR
|
MEYENHEIM
|
MULHOUSE

MEYENHEIM

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016

GRAND MARCHÉ AUX PUCES



organisé par
la Musique « Fraternité »
et le Football Club 1935
dans les rues
autour de l'Église

de 7 H à 18 H

Renseignements et inscriptions:

Tél: 07 68 40 11 38

à partir du 25/08/2016 de 19h à 20h
ou par courrier (voir ci-dessous)

Petit déjeuner, casse croûtes, frites/grillades, plat du jour et buvettes sur place
exclusivement assurés par les organisateurs!

Les emplacements seront numérotés au fur et à mesure des inscriptions.

Autorisation Commune de Meyenheim Arrêté N°18/2016 pour la Société de Musique de Meyenheim.



TALON DE RESERVATION À COMPLÉTER INTÉGRALEMENT

Demande de participation au marché aux puces du 25 septembre 2016

NOM:.....PRENOM:.....

N°.....RUE.....TELEPHONE:.....

VILLE:.....CODE POSTAL:.....

NATURE DU STAND:.....

- Pour les particuliers: **10 € pour un emplacement de 5m (+ 10€ de caution par emplacement de 5m, restituée sur place si emplacement rangé et propre)**

PIECE D'IDENTITE (à emporter le jour même)N°.....

DATE ET LIEU DE DELIVRANCE.....

Propriétaire du véhicule immatriculé :

- Pour les commerçants autorisés : **25 euros les 5m ; 40 euros les 10m (+ 10 € de caution par emplacement de 5m)**

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE N°.....

DATE ET LIEU DE DELIVRANCE:.....

CI JOINT UN CHEQUE DE € (y compris caution) à l'ordre de: «Société de Musique Meyenheim» pour
___mètres. Talon à envoyer à : SOCIÉTÉ DE MUSIQUE FRATERNITE, 10 RUE DE L'ILL 68890
MEYENHEIM (ou à déposer dans la boîte aux lettres à la même adresse).

SIGNATURE:

*Tout talon INCOMPLET ou NON ACCOMPAGNE du règlement (avec caution) ne sera pas pris en compte.
Imprimé par l'organisateur sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.*